

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Chalet des loisirs le lundi 12 juin 2023, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 448 239 du cadastre du Québec (1^{er} Rang)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- L'agrandissement de la mezzanine du garage isolé afin de porter son aire de plancher à 50 % de la superficie totale dudit garage. La mezzanine sera comptabilisée comme 1 étage supplémentaire alors que l'article 10.3.3 du règlement de zonage prescrit un maximum de 1 étage pour un garage isolé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil. Également, toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le 9 juin 2023, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :
urbanisme@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 25 mai 2023.

La directrice générale,

(Signé)

Julie Lemelin

